Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 4 (1901)
Heft: 207

Artikel: Yamina
Autor: Kerwall, Jean
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-285665

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 29.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Dimanche, 22 décembre 1901 N° 207 Quatrième année

POUR TOUT AVIS et communications S'adresser à la rédaction du Pays du dimanche à Porrentruy

TÉLÉPHONE

LE PAYS DU DIMANCHE

POUR TOUT AVIS et communications S'adresser à la rédaction du Pays du dimanche à Porrentruy

TÉLÉPHONE

LE PAYS 29me année | **Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS** | 29me année *LE PAYS*

Mémoires

DE

Messire CLÉMENÇON

PUBLIÉS PAR A. DAUCOURT

curé de MIÉCOURT.

Du Rhin, les armées triomphantes passèrent par notre pays, pour continuer leur marche précipitée contre l'ancienne France, bloquant toutes les forteresses de l'ennemi, tandis que le fort de l'armée principale marchait en avant pour ne pas laisser respirer le fougueux empereur dans sa honteuse retraite. Plus de 400,000 hommes passèrent par notre pays (*).

Mais quel sort misérable que celui des peuples de notre pays quand il eut à subir le passage des troupes alliées. Il eut à supporter une multitude immense d'hommes armés, exigeants, furieux contre ceux qu'ils rencontraient. Leur cavalerie était formidable, ce qui fut pour les malheureux habitants une cause de ruines, il fallut nourrir tout ce monde et les chevaux. Il arriva que plusieurs petites communes eurent à loger jusqu'à 3.000 hommes par nuit (*). A la moindre résistance les propriétaires étaient chassés de leur maisons. Les alliés chassaient le bétail des écuries, malgré la rigueur de la saison, pour y loger leurs chevaux. Heureusement le passage des alliés ne fut que de courte durée. Cependant que de familles ruinées. Une foule de monde fut enlevé par des maladies mortelles (**), par la famine, les privations, la misère et aussi par suite de mauvais traitements (***).

Dans cette triste situation, Dieu jeta un regard de miséricorde sur notre pays en nous donnant un bon gouverneur dans la personne de M. le baron d'Andlau. Il fut choisi par les Hautes-Puissances pour gouverner en leur nom, notre patrie si désolée jusqu'au moment où il serait statué sur son sort. M. d'Andlau, par sa prudence et sa sagesse connues, se fit aimer et respecter de tous ses administrés. Il sût, par des manières pleines de tact, guérir les plaies profondes du pays. Il remplit courageusement et avec zèle sa tâche, au nom des Puissances jusqu'à la fin du Congrès de Vienne en Autriche où il fut décidé que nous serions agrégés au Corps helvétique, puis partagés ensuite entre les cantons de Berne, de Bâle et de Neuchâtel.

Berne eut, pour sa part, la plus grande partie des cinq bailliages du Jura. Une nouvelle qui nous remplit de joie fut d'apprendre, tout à coup, que Son Altesse, le Prince-Evêque François-Xavier, était réintégré, pour le spirituel, dans son diocèse de Bâle, par un bref du Pape Pie VII, du 17 septembre 1814. Le Prince-Evêque fit connaître à ses peuples cette restauration, par un mandement du 9 Janvier 1815, qu'il envoya à tous ses diocésains. Cette nouvelle jeta l'allégresse dans tous les cœurs. La joie, témoignée par toutes les classes de citoyens, fut si grande qu'on oublia les maux soufferts au moment du passage des Alliés. Pour comble de bonheur, ce vénérable prélat voulut venir d'Offenbourg, lieu de sa résidence ordinaire, dans son diocèse et combler la joie de son peuple qui désirait tant le revoir dans son ancienne Principauté. Chaque ville, chaque village s'empressa, à l'envi, de le voir sur son passage, quand il quitta Delémont pour se rendre à Porrentruy. Partout où il s'arrêta, quoique son séjour ne fut pas long, et où il coucha, les illuminations, les concerts furent brillants. On poussait les cris d'allégresse de « *Vive Son Altesse* » qui furent répétés en tous les lieux avec les plus grandes démonstrations de respect et d'amour. On aurait désiré ardem-

(*) C'était la grande armée, commandée par le général de Schwarzenberg. Cette armée était composée de vingt peuples différents qui vinrent chaque jour se succéder dans le Jura, Autrichiens, Hongrois, Bohêmes, Valaques, Hessois, Wurtembergeois, Saxons, Badois, Russes, Cosaques, Prussiens, Danois et jusqu'à des Suisses, venus les derniers, pour donner au colosse renversé le coup de pied de l'âne, comme disaient les bonapartistes. L'invasion se fit par le val de Laufon, Delémont et l'Ajoie, par Bienne, l'Erguel et les Franches-Montagnes, par Ferrette, Lucelle et l'Ajoie.

(*) Un soir il arriva 7.000 hommes et de la cavalerie dans le petit village de Soyhières qui dut les nourrir et les loger.

(**) C'était une fièvre maligne, appelée *la fièvre des Autrichiens.*

(***) *La Schlague.* C'était la répétition des mauvais traitements des Autrichiens en 1792. On a conservé longtemps dans le pays le souvenir des cruautés des Autrichiens qu'on appelait les *Kaiserliks.* Quand un malheureux paysan refusait de donner le peu d'avoine ou de grain qui lui restait, on le menaçait de la *schlague.* Ce moyen de sévir consistait à attacher le patient, à demi-nu, sur un banc, puis on lui administaait sur les fesses nues un certain nombre de coups de bâton. L'opération terminée, le malheureux devait dire merci à genoux. On vit souvent les suppliciers mourir peu à près avoir reçu les coups de bâton.

Feuilleton du *Pays du Dimanche* 2

YAMINA

PAR

JEAN KERWALL

Oh ! ma chère petite femme, cela ne m'arrivera jamais, je te l'affirme !... Ecris à Jourdan, et que Dieu te bénisse avec tous tes livres, tes cahiers et tes langues !...

Après quelques minutes de réflexion, il ajouta :

— Par le fait, dorénavant nous causerons arabe. Commmençons. Ton burnous ne sera plus que le *khaïdous* ; la natte de notre chambre devient *l'hacira* ; ton panier se nommera le *kouffa* ; nous voilà lancés !... Comme je vais être condamné à devenir professeur, il est utile que nous fassions nos conditions. Je réclame, pour le samedi, comme salaire de la semaine, un plat de *kouskoussou* (le kouskoussou est du grain d'orge broyé, agglutiné et imbibé de vapeur d'eau, dans laquelle ont bouilli de la viande, des légumes, des piments, etc.)

— Monsieur Mohamed, mon maître, votre *kouskoussou* sera régulièrement servi.

— Madame Khadidja, ma chère élève, vous aurez comme récompense un superbe *kolla* pour votre salle à manger, le jour où vous serez à même de causer correctement en arabe pendant dix minutes.

— Te moques-tu de moi ?

— Pas le moins du monde.

— Alors, qu'appelles-tu un *kolla* ?

— Le *kolla* des Kabyles est une urne, un vase qui se rapproche assez de l'amphore étrusque : nous en trouverons de jolis dans la rue Socgemah à Alger. La récompense sourit-elle à l'élève ?... Le prix sera-t-il assez digne de la persévérance de Khadidja ?...

La jeune femme tendit la main à son mari, qui la lui baisa ; elle lui donna en échange un regard plein d'affection. Il n'eut pas besoin d'un nouveau merci.

II

La commande fut faite et la jeune Française, que nous appellerons Mme Renée Calvignac, attendit impatiemment les livres demandés.

Chaque soir, elle profitait des loisirs de son mari pour s'instruire sur les mœurs, les coutumes, les institutions arabes, toutes choses qui devaient faciliter son entreprise grosse de périls.

N'a-t-on pas dit mille fois : Ce que femme veut, Dieu le veut ?...

Aussi, la dame du lieu, se basant sur une persévérance dont le but était noble, marchait de pied ferme et sans défaillance dans ses recherches.

Si le résultat dépendait de l'ardeur de la jeune femme, le succès couronnerait ses efforts.

ment à le posséder plus longtemps. Le bruit de son départ jeta la consternation dans tous les cœurs. Il ne put consoler ses fidèles sujets qu'en leur disant qu'il reviendrait le plus tôt possible, dans des temps meilleurs (*). Il ne put revenir comme il l'avait dit, à cause du trouble qu'excita Napoléon Bonaparte, quand il s'évada de son île d'Elbe pour reparaître en France. Le roi Louis XVIII fut obligé de partir une seconde fois avec toute la famille royale. Il craignait de nouveaux malheurs pour la France par ce retour de l'empereur et de ses partisans, ne respirant que le sang et les carnages selon leur habitude.

Les Puissances alliées le vainquirent bientôt, dans de sanglants combats. Il fut dompté et mis en pleine déroute. Il fut pris avec sa suite et condamné par les armées victorieuses des Puissances du Nord, à être relégué dans l'île de Ste-Hélène et à perpétuité comme récidif.

Ce ne fut qu'après cette expédition des Hautes-Puissances contre ce fameux perturbateur, que les trois cantons suisses prirent définitivement possession de la Principauté de Bâle, sur la fin de l'année 1815, comme le Congrès de Vienne l'avait décidé, comme il avait été convenu au traité de Paris, ce que la Diète de Zurich avait accepté.

Le canton de Berne eut la plus grande portion, c. à d. tous les bailliages du Jura ; Bâle eut le district d'Arlesheim, Neuchâtel, une enclave près de Cressier. Quant au bailliage de Schliengen et la Prévôté d'Istein, ils avaient déjà été cédés au duché de Bade, en 1805.

FIN.

M. l'abbé Clémençon termine ses mémoires par cette note :

« Notre Prince avait ses ministres ou agents dans les cours de Rome, de Vienne, de Paris, à Wetzlar et à la diète de Ratisbonne, dans les diètes de l'Empire. Le Prince-Evêque de Bâle, siège, en cour de l'Empire, avec le prince-évêque de Liège et alternativement avec celui de Brixen ».

(*) Il est de fait que le prince-évêque ne sut pas profiter de l'enthousiasme du peuple. Arrivé à Porrentruy, où il fut reçu avec toutes les démonstrastions de respect et d'amour, où les bourgeois dételèrent son carosse, pour le conduire au palais, aux acclamations de tout un peuple en délire, le prince mécontenta tout le monde par sa pusillamité, sa mesquinerie. Il partit brusquement cinq jours après. Ces manières si timides, mais qui étaient d'un vieillard errant, mécontentèrent ses plus chauds partisans qui espéraient que le prince, rentré à Porrentruy, conserverait le siège de l'Evêché dans cette ville. Offenbourg l'emporta, puis Soleure, par la Convention de 1828.

L'ÉTINCELLE

(Conte de Noël.)

I

Dans le petit salon que depuis un an, c'est-à-dire depuis le jour où sur sa requête avait été prononcée sa séparation de corps, dans ce petit salon qu'elle ne quittait guère, Mme Brémont, allongée sur une ottomane, près de la fenêtre, lisait... elle lisait par à-coups, s'arrêtant à la fin de chaque phrase, de chaque paragraphe pour jeter un regard sur son fils André, un blondinet de cinq ans qui jouait à côté d'elle, s'amusait gravement à aligner des soldats de plomb qu'il fauchait ensuite avec un sabre de bois.

Et, lorsqu'elle se remettait à sa lecture, elle gardait au coin des lèvres comme l'empreinte d'un sourire qui, sans disparaître jamais, allait s'atténuant, s'affaiblissant, pour refleurir lorsque de nouveau elle reposait ses yeux sur la tête de l'enfant.

Comme elle tournait une page, celui-ci, qui depuis une minute la guettait, songeur, en mordillant ses ongles, lança impérativement dans le silence ce seul mot, point d'appui ordinaire de tous les efforts de ses réflexions.

— Maman !

— Qu'est-ce qu'il y a ? fit-elle, en simulant l'effarement.

Dans le tintement d'un rire clair, André montra ses quenottes, puis le sabre haut :

— Dis donc, est-ce que petit Noël m'apportera un cheval de bois ?

— Je ne sais pas, mon chéri ! Peut-être si tu le lui demandes bien gentiment.

— Quand ? Tout de suite ?

— Mais non ! Quand nous serons à Noël !

— Ah ! Et... est-ce que j'aurai aussi une cuirasse ?

— Si tu es sage !...

— Ah ! alors si Noël m'apporte un cheval et une cuirasse, je servi tout à fait un soldat pas ?

— Oui mon mignon !

— Et...

L'interrogeant baby fut interrompu par l'entrée de la bonne :

— Une lettre, madame.

— Bien ! Merci !

Mais à peine Mme Brémond eut-elle regardé la suscription, qu'elle rappela la domestique qui s'éloignait :

— Louise, voulez-vous emmener André avec vous ?

Le petit bonhomme se cabra :

— Oh ! non, dis ?

Si ! si ! mon enfant. Va ! tu reviendras tout à l'heure.

Elle le leva pour l'embrasser, le reconduisit elle-même jusqu'à la porte, et dès qu'elle fut seule, elle demeura toute droite au milieu de la pièce, tenant la lettre de ses deux mains, qu'agitait un léger tremblement.

Elle examinait le pli sans oser le décacheter, retenue, paralysée autant par l'émotion que par la crainte de l'imprévu, l'appréhension de quelque nouvelle douleur.

Enfin elle déchira l'enveloppe, et déplia d'un geste hésitant le papier dont elle parcourut la teneur hâtivement, puisqu'elle relut ensuite à mi-voix, comme si pour comprendre, elle n'avait point assez de ses yeux obscurcis par les larmes.

« Madeleine. »

Ce nom qui se détachait seul, dans le blanc, tout en haut de la page, lui mit sur la nuque un frisson. Elle l'avait entendu, certes, mais jamais, non jamais, elle en était certaine, elle ne l'avait vu tracé ainsi, et elle eut préféré une dureté, un « Madame », ou rien même, à cette incomplète évocation des jours meilleurs.

— Madeleine, répéta-t-elle dans une plainte.

Et elle poursuivit, en pesant chaque mot :

« J'espère que quels que soient devenus vos sentiments à mon égard, que quel que soit le bien-fondé de vos griefs et la juste tenacité de votre rancune, vous n'avez pas été jusqu'à croire que c'est par oubli, par négligence ou par indifférence que je ne suis pas venu, ainsi que m'y a autorisé la loi, passer avec notre fils l'après-midi du dernier dimanche. Sachant combien ma présence vous est importune, et ne voulant pas d'ailleurs outrepasser mes droits qui limitent strictement à deux mes visites mensuelles, j'ai pensé non point que vous me permettriez d'en augmenter le nombre, mais que peut-être vous consentiriez à considérer comme valable encore l'autorisation dont je n'ai point profité. Je vous supplie donc, à la place de cette après-midi dont je me suis privé, de m'accorder demain soir, veille de Noël, ne serait-ce qu'une demi-heure, l'accès de votre domicile afin que je puisse comme autrefois préparer de mes mains à notre cher petit les joies de son réveil... J'attends la réponse.

« Votre toujours dévoué

« Jacques Brémond. »

Comme autrefois !

Madeleine eut un long sanglot :

— Et moi qui l'accusais, soupira-t-elle.

Les battements de son cœur soulevaient sa poitrine, l'oppressaient à ce point que, prise de faiblessse, elle s'affaissa dans un fauteuil ; la tête inclinée, les bras raidis, les mains jointes froissant de leur contact la lettre étalée sur ses genoux, elle eut cette perception très nette que tout ce qui l'entourait s'abîmait dans une tristesse infinie.

Comme autrefois !

Il lui sembla qu'elle priait... et tout à

Les livres arrivèrent. Au lieu de deux ou trois brochures attendues, le commissionnaire apporta un volumineux colis.

L'étonnement de Mme Calvignac fut grand ; elle ne voulait pas que l'achat fantaisiste des bouquins fut chiffré sur le registre du budget, et elle s'était réservé d'en acquitter le montant avec ses économies personnelles.

— Ah ! c'est trop fort ! exclama-t-elle ; tu pauvais me recommander ton libraire comme un homme exact, ponctuel, et exécutant à la lettre les commandes qu'on lui adresse ; j'ai demandé trois livres et j'en reçois : un..., deux..., trois..., cinq..., six ! Et la note ? Je n'y comprends rien ; j'avais prié de la joindre au paquet. Décidément, l'éditeur de la place du Gouvernement n'aura pas mes félicitations... Louis, je ne puis garder ces livres ; tu les lui renverras ; je n'ai besoin que de ces trois.

La jeune femme en fit deux parts.

M. Calvignac s'approcha, feuilleta les volumes, les examina, parcourut quelques passages par-ci par-là, comme une personne habituée à se rendre compte de l'intérêt d'un ouvrage par quelques appréciations sommaires ; il en mit trois à droite, trois à gauche, et dit fort sérieusement :

Voilà les livres du professeur, voici ceux de l'élève.

La maîtresse du logis ne comprenait pas ; elle reprit :

— L'éditeur n'a pourtant pas pu deviner nos desseins. Je commence à croire que les *djinns* des musulmans ont infiltré quelque puissance dans ma lettre... Sérieusement, Louis, as-tu écrit à ton libraire. ?

— Parfaitement.

— Et tu ne m'en avais rien dit ?

— A quoi bon ?

— Donc, il a reçu à peu près à la même époque une lettre de toi et une autre de moi ?... Il a dû penser que nous étions un charmant ménage, puisque nous laisions nos affaires sans nous consulter.

M. Calvignac sourit en continuant de préparer une cigarette.

— Ce paquet est pour moi une énigme, reprit la jeune femme ; je le répète, je n'y comprends absolument rien.

(La suite prochainement).